

Le CONTEXTE BUDGÉTAIRE

LES RECETTES DE LA VILLE DEPUIS 2008

FISCALITÉ

Depuis la hausse des impôts locaux de 9% en 2009, les recettes fiscales de la Ville n'augmentent que mécaniquement, c'est-à-dire en fonction de l'inflation et des constructions de logements.

DOTATIONS DE L'ÉTAT

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), versée par l'État à la Ville de Grenoble, a baissé en moyenne de 1 million d'euros par an entre 2009 et 2013.

En 2014, l'État a décidé un plan d'économies qui s'est traduit par une baisse sans précédent des dotations aux collectivités territoriales.

Pour Grenoble, cette baisse s'élève à 17 millions d'euros entre 2013 et 2017, soit 10% de ses recettes.



Baisse des dotations de l'Etat à Grenoble en millions d'euros

LES DÉPENSES DE LA VILLE DEPUIS 2008

Entre 2012 et 2014, les dépenses de la Ville ont connu une forte hausse, et notamment les dépenses de personnel (+3.6% par an).

Cette hausse des dépenses, en partie due à la réforme des rythmes scolaires décidée par l'État, n'a pas été compensée par des recettes.



Évolution des dépenses réelles de fonctionnement en millions d'euros

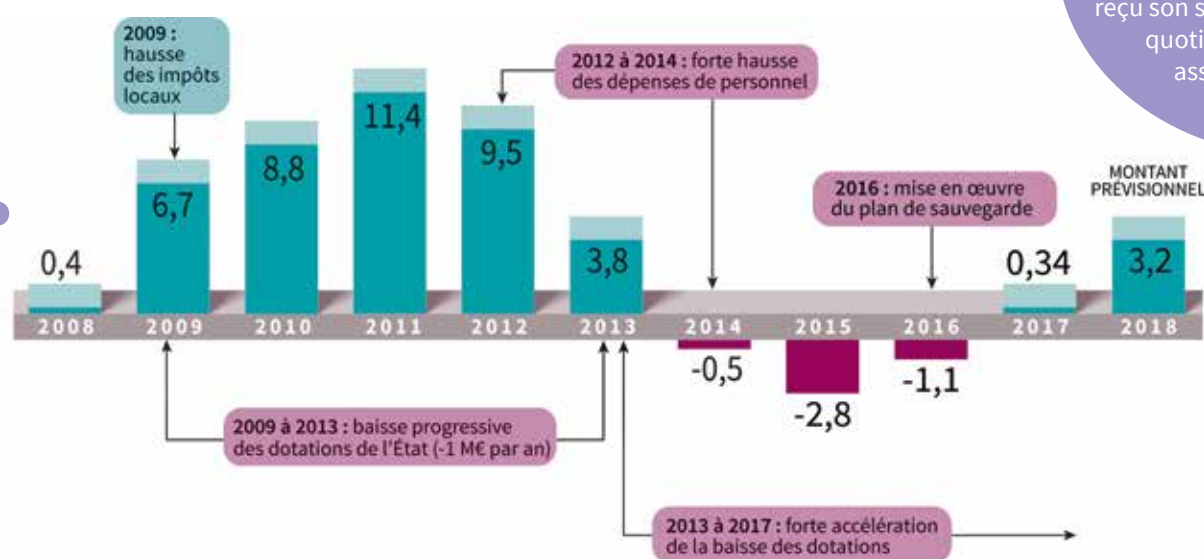
Depuis 2014, la baisse des dépenses de la Ville est liée :

- aux efforts de bonne gestion dans le cadre d'un plan de sobriété (baisse des indemnités des élus, des dépenses de communication, maîtrise des dépenses de personnel...).
- à la mise en oeuvre du plan de sauvegarde et de refondation des services publics locaux.
- au transfert de compétences vers la Métropole (voirie, logement/foncier, urbanisme, déplacements, tourisme, eau potable...) qui génère une baisse des dépenses et des recettes de niveau équivalent.

À NOTER

- Le désengagement de l'État est générateur de dépenses supplémentaires (ex : centralisation de la gestion des pacs, des cartes d'identité sur les villes centres, ou sécurisation accrue des événements).
- Les décisions du Gouvernement de revaloriser le point d'indice, les parcours professionnels, carrières et rémunérations des fonctionnaires a généré une augmentation de 3 M€ pour la Ville de Grenoble.

L'ÉVOLUTION DE L'ÉPARGNE NETTE DE LA VILLE DEPUIS 2008 (EN MILLIONS D'EUROS)



BON À SAVOIR

L'épargne nette est ce qu'il reste à la Ville après avoir payé ses dépenses courantes et remboursé sa dette. Pour un ménage, une épargne nette négative signifierait qu'après avoir reçu son salaire et payé ses dépenses quotidiennes, il n'aurait pas assez pour rembourser sa banque.

La mise en place du plan de sauvegarde et de refondation des services publics locaux permet de retrouver progressivement une épargne nette positive, améliorant ainsi la capacité d'investissement de la Ville en limitant le recours à l'emprunt.